



SYNTHESE PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2022-2026

FOYER D'HÉBERGEMENT LE DANTEC



PRÉSENTATION

La Résidence « Robert LE DANTEC » a ouvert ses portes le 15 janvier 2008. Ses missions visent à proposer à ses résidents un lieu de vie sécurisant et valorisant, une qualité d'accueil et d'écoute qui leur permettent de mettre en œuvre leur projet de vie.

La structure propose l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement d'adultes en situation de handicap mental, fréquentant l'ESAT ou le CAJ pendant la journée.

PROJET
D'ÉTABLISSEMENT

SOMMAIRE

Offre de service • P. 1

Les personnes accompagnées
• P. 1

Projets • P. 2

Orientations stratégiques
• P. 3

OFFRE DE SERVICE

La Résidence Robert Le Dantec se veut un lieu de vie adapté visant à mener le résident vers son autonomie et sa vie sociale. Chaque personne accueillie bénéficie d'un hébergement, d'un accompagnement social, d'un soutien médico-psychologique et d'activités socio-éducatives.

Cet accompagnement repose sur trois axes principaux :

- **PROMOUVOIR L'AUTONOMIE**

L'autonomie peut se définir comme le pouvoir d'agir seul, ou d'aller chercher l'aide nécessaire pour agir. Elle s'applique en premier lieu dans les activités de la vie quotidienne. Cela concerne d'abord les actes courants tels que l'alimentation, l'hygiène corporelle, la tenue vestimentaire, l'entretien de son espace de vie et de son linge.

- **PROMOUVOIR LA PARTICIPATION SOCIALE**

Etre citoyen, c'est avoir « droit de cité », c'est-à-dire pouvoir participer à la vie publique. Cela passe par la possibilité de pouvoir exprimer ses choix. L'établissement met tout en œuvre pour donner la parole aux usagers, exercer leurs droits et libertés, prendre en compte leurs responsabilités.

- **PROMOUVOIR LA SANTÉ**

En fonction des besoins individuels génériques et spécifiques, l'établissement offre à chaque usager un accompagnement dans son parcours de santé.



LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

Le foyer d'hébergement LE DANTEC accueille 13 adultes présentant une déficience intellectuelle légère. La moyenne d'âge est de 40.8 ans, les résidents sont âgés de 22 à 58 ans, répartis entre 69.23% de femmes et 30.77% d'hommes, issus majoritairement du canton de Fécamp et de ses environs.

La déficience intellectuelle entraînant un handicap mental peut être générée par des séquelles de maladie ou des troubles survenus pendant la grossesse, à la naissance ou en bas-âge (encéphalopathie, convulsions...). A la déficience intellectuelle principale peuvent s'ajouter des troubles associés, tels que troubles du langage et de la parole, troubles psychomoteurs, psychologiques ou relationnels.





PROJETS

Projet Personnalisé d'accompagnement:

En 2021, les outils de réalisation des PPA ont été revus et partagés avec les équipes. Une nouvelle trame a été construite afin de faciliter l'écriture du projet et faire ressortir les points essentiels à travailler. Chaque usager bénéficie d'un temps dédié à la préparation de son projet et de sa présentation.

Projet d'animation:

Il n'existe pas à ce jour de projet d'animation écrit. Celui-ci doit partir des besoins individuels exprimés dans les PPA, pour proposer un panel d'activités pouvant servir de support au mieux-être des personnes et au développement de leurs compétences.

Afin de s'assurer de la mise en œuvre des objectifs définis dans ce projet, un pilote est nommé pour chaque action ainsi que des échéances et des indicateurs de suivi.

Par ailleurs, le comité de pilotage se réunit deux fois par an pour effectuer un suivi de la réalisation des actions et une révision des objectifs le cas échéant. Ce comité de pilotage est composé de la responsable qualité, la référente qualité du site, la directrice, le chef de service éducatif, la psychologue et la secrétaire de direction.



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

AXE 1 AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ D'ACCOMPAGNEMENT

OBJECTIFS :

- Faciliter le parcours de vie des usagers
- Poursuivre la politique de bientraitance
- S'adapter aux besoins des personnes accueillies
- Favoriser la parole de l'utilisateur
- Accompagner le droit à une vie affective, intime, amoureuse et sexuelle
- Favoriser le libre choix de sortir des adultes tout en mettant les moyens pour assurer leur sécurité
- Accompagner l'utilisateur dans l'exercice de son droit à la citoyenneté
- Maintenir et développer l'autonomie

AXE 2 AMÉLIORER LA QUALITÉ DU LIEU DE VIE

OBJECTIF :

- Améliorer le cadre de vie

AXE 3 COMMUNICATION VERS LES FAMILLES

OBJECTIF :

- Maintenir le lien avec les familles

AXE 4 PARTENARIAT

OBJECTIFS :

- Poursuivre le développement du partenariat sur le territoire de Fécamp
- Développer notre travail sur l'inclusion dans la cité

AXE 5 HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

OBJECTIF :

- Sensibiliser les professionnels à la sécurité

AXE 6 RESTAURATION

OBJECTIF :

- S'assurer de la qualité et la variété des menus proposés



AXE 7 QUALITÉ ET GESTION DES RISQUES

OBJECTIFS :

- Organiser le management de la qualité et de la gestion des risques
- Améliorer les pratiques dans le respect des exigences de la HAS
- Améliorer les conditions de travail des salariés

AXE 8 PILOTAGE

OBJECTIFS :

- Développer l'offre de service
- Rendre visible le processus d'admission des nouveaux résidents
- Poursuivre la politique de formation des professionnels pour améliorer le quotidien des usagers
- Faciliter la coordination et la mutualisation sur le site

LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT COMPLET EST DISPONIBLE SUR DEMANDE AUPRÈS DE LA DIRECTION OU PAR MAIL À L'ADRESSE : FECAMP@PB76.FR